

CHEMINS DE FER.

PROJET

DE

CHEMIN DE FER DE JONCTION

DES DEUX STATIONS

DU NORD ET DU MIDI, A BRUXELLES.

PAR M. WELLENS,

INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Sous l'empire des idées qui dominaient à l'époque où fut décrétée, par la loi du 1^{er} mai 1854, la construction des premières voies ferrées en Belgique, la ville de Malines se présentait naturellement comme point central du réseau; mais l'expérience ayant bientôt démontré que le mouvement le plus important des transports effectués par les chemins de fer, se portait vers Bruxelles, cette circonstance, jointe à des considérations politiques, a engagé le gouvernement à centraliser dans cette ville les principales lignes du réseau.

C'est dans ce but que le chemin de fer direct de Bruxelles à Gand a été exécuté (loi du 20 décembre 1851) et que le